

Extrait d'un volume de notre collection TÀP

<http://www.editions-beauchesne.com/index.php?cPath=180>

## CHAPITRE 1

FRÉDÉRIC GABRIEL

### ZÈLE, ASSASSINAT THÉOLOGICO-POLITIQUE ET DÉFENSE DE LA COMMUNAUTÉ : « VIEUX DE LA MONTAGNE » OU FRANCE MADIANITE ?

**De Rainier de Pise à Robert de Cambrai**

Dans un conflit entre des convictions religieuses, il n'y a généralement pas de place pour les hommes de « juste milieu »<sup>1</sup>.

Des guerres de religion jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, le vocabulaire du zèle est omniprésent dans la littérature de controverse quand il s'agit de désigner l'intensité des rapports de confession, de factions politiques, de fidélités ecclésiastiques, avec tous les degrés que les recompositions mouvantes supposent. Passant instantanément de la louange exacerbée à la pire condamnation, l'instrumentalisation du zèle, bien qu'elle prétende décrire une essence, semble plutôt être l'enregistrement second de rapports de force. Bien plus encore qu'une simple description spirituelle, morale ou culturelle, le zèle introduit les partisans dans la lutte physique qui traduit l'entier dévouement à une cause. Mouvement second d'une cause première, le zèle est rapporté à une transcendance qui légitime – pour le zélé – tout acte extrême. La critique du zèle est donc une réaction qui s'applique à un objet qui déjà, par lui-même, est second. Attaque elle aussi partisane des adversaires, la critique condamne leur engagement comme une pure et simple déviance. Le jeu des accusations est d'autant plus exacerbé dans le cas de meurtres, et notamment des assassinats d'Henri III et d'Henri IV.

---

1. Pontien Polman, *L'Élément historique dans la controverse religieuse du XVI<sup>e</sup> siècle*, Gembloux, J. Duculot (Universitas Catholica Lovaniensi, series II, t. 23), 1932, p. 490.

Mais dans ces rapports de force, le zèle n'est jamais réfléchi et théorisé pour lui-même. Tout au plus peut-on constater un clivage qui est présent à l'origine de la notion. C'est ce que fait Lambert Daneau (1530-1595) quand il traduit et édite en 1566 – l'année de la fondation de l'Académie de Béarn<sup>2</sup> – un *Traité de S. Cyprian, iadis Evesque de Carthage, Du mal qu'apporte l'Envie & lalousie du bien d'autrui*. Dans l'avertissement au lecteur, le ministre réformé de Gien remarque :

Quant au titre du livre, Cyprian l'a intitulé en Latin par ces deux mots, *De Zelo & livore* : par le dernier expliquant la signification du premier, qui en soy estoit obscure & ambiguë. Car il est tout clair, que ce mot de *Zelus* en Latin, & de *Zele* en François, se peut prendre en l'Escriture sainte, tant en bonne que mauvaise part : mais partout ici il est seulement pris en mauvaise, pour signifier une envie, comme il est aussi pris aux Galat. 5 ver. 20. Jaq. 3. 16. Act. 13.45 ce que note aussi S. Augustin au livre 20 de la Cité de Dieu, chap. 12<sup>3</sup>.

En effet, à l'origine, l'hébreu *qin'ah*, d'où sont tirés *zèlos* (dans la Septante) et sa transcription en *zelus*, renvoie à la jalousie comme prérogative divine<sup>4</sup>. Avant de signaler l'ambiguïté lexicale, Daneau situe cet ouvrage – ce n'est pas anodin – dans un double contexte : d'abord comme une réaction à l'hérésie novatienne, ensuite, en écho, comme une réponse à son propre contexte de pasteur, théologien et traducteur.

Ce *Traité de Cyprian* semble avoir été par luy composé après que l'hérétique Novatus eut semé son poison en l'Église, & eut fait à Rome & en Afrique le schisme qui depuis a duré longtemps, & de là fut porté en Grèce & en Asie. [...] tellement que les dissensions de l'Église semblent avoir

---

2. Christian Desplat, « Lambert Daneau, l'Académie d'Orthez et les superstitions », *Revue de Pau et du Béarn*, n° 12, 1984, p. 195-219. Sur Daneau lui-même, voir Olivier Fatio, *Méthode et théologie. Lambert Daneau et les débuts de la scolastique réformée*, Genève, Droz, 1976.

3. *Traité de S. C. Cyprian, iadis Evesque de Carthage, Du mal qu'apporte l'Envie & lalousie du bien d'autrui. Item, Un autre Traité du mesme Cyprian, Touchant la discipline & les habits des filles. Le tout mis & traduit en François par L. Daneau, Ministre de la Parole de Dieu à Gyan*, [Orleans, Eloy Gibier], 1566, p. 4.

4. Pierre Adnès, « Jalousie de Dieu », *Dictionnaire de spiritualité*, t. VIII, Paris, Beauchesne, 1974, col. 79-93. André Derville, « Zèle », *Dictionnaire de spiritualité*, t. XVI, Paris, Beauchesne, 1994, col. 1615-6. Sur l'étymologie, voir *Florilegii Magni, seu Polyantheae... Iam olim à Dominico Nano Mirabellio, Bartholomaeo Amantio, Francisco Tortio, ex Auctoribus cum sacris, tum profanis, vetustioribus & recentioribus, collectum. Studio dehinc & operâ Iosephi Langii...*, Lugduni, Sumptribus Viduae Ant. De Harsy, & Petri Ravaud, 1620, p. 1527 ; et Bonaventure Giraudeau, *Praxis linguae sacrae secundum litteras spectatae...*, Rupellae, Ex Typographia R. J. Desbordes, 1757, p. 493.